



communiqué

Date Le 16 octobre 1989

N^o 246

Pour publication

NOMINATION D'UN CANADIEN AU POSTE DE SECRÉTAIRE-GÉNÉRAL
DE L'ORGANISATION MARITIME INTERNATIONALE

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, le très honorable Joe Clark, et le ministre des Transports, l'honorable Benoît Bouchard, ont été très heureux d'apprendre que la nomination de M. William A. O'Neil au poste de secrétaire général de l'Organisation maritime internationale (OMI) avait été confirmée.

"En tant que nation commerciale importante possédant le littoral de plus long au monde, le Canada, a déclaré M. Clark, s'intéresse vivement au rôle et aux activités de l'OMI. Nous appuyons pleinement l'Organisation dans ses objectifs de promouvoir la sécurité sur les océans et la dépollution maritime, et nous sommes enchantés de voir qu'un Canadien du calibre de M. O'Neil a été nommé à un poste clé."

L'OMI est un organisme spécialisé des Nations Unies dont l'objectif est de faciliter la coopération entre les gouvernements sur des questions techniques touchant au transport international. Le Conseil de l'OMI, représentant 32 pays ayant des intérêts importants ou particuliers en matière de transport international, avait annoncé la nomination de M. O'Neil plus tôt cette année. Sa candidature a été confirmée par les États membres lors de la 16^e assemblée de l'Organisation tenue à Londres.

M. Bouchard a souligné que les compétences de M. O'Neil vont de pair avec la réputation d'organisme bien administré et efficace des Nations Unies dont jouit l'OMI. "L'expérience qu'il a acquise comme président de l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent et comme ancien chef de la Garde côtière canadienne fait de lui le candidat idéal à ce poste, si important pour un pays maritime comme le nôtre".

Le Canada est l'un des membres fondateurs de l'OMI et il participe pleinement à toutes les activités de l'Organisation depuis sa mise sur pied en 1958.

-2-

M. O'Neil est né à Ottawa; il est marié et père de trois enfants. Sa nomination, qui fera de Londres son port d'attache, entrera en vigueur le 1^{er} janvier 1990.

-30-

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec :

Mark Entwistle
Affaires extérieures et
Commerce extérieur Canada
(613) 995-1874

Marie-Josée Lapointe
Bureau du ministre
des Transports
(613) 991-0700